

CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVE RELATIFS AU PROJET DE REVISION N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU HATTGAU

1. Rappel de l'objet de l'enquête :

La présente enquête publique porte sur le projet de modification N°5 du PLUi du Hattgau qui a pour objet la transformation d'une zone agricole (A) en zone agricole constructible (AC) sur la commune de Reimerswiller (Commune associée de Betschdorf). Cette modification répond à un besoin avéré pour permettre le développement et la pérennité d'une exploitation agricole dans la commune.

L'autorité organisatrice en l'occurrence la Communauté de Communes de l'Outre Forêt a pris un arrêté d'ouverture et d'organisation de l'enquête publique le 20/10/2022

2. Déroulement de l'enquête :

2.1 Information du public

Conformément à la législation en vigueur, la publicité de la présente enquête publique a été effectuée par voie de presse dans le quotidien les "Dernières Nouvelles d'Alsace" et dans l'hebdomadaire "L'Est Agricole et Vinicole". L'arrêté et l'avis d'ouverture de l'enquête ont été portés sur les tableaux d'affichage prévus à cet effet au siège de la Communauté de Communes de l'Outre Forêt, à la mairie de Betschdorf et de Reimerswiller ainsi que sur la zone concerné par l'enquête. Comme il y eu deux lieux pour la permanence un au siège de la communauté de Communes et le deuxième à la Mairie de Betschdorf, et dans chaque lieu de permanence il y avait un registre. Le public a également pu prendre connaissance de la tenue de cette enquête et de l'ensemble des pièces du dossier sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Outre Forêt.

Conclusions partielles :

Au-delà de la publicité réglementaire qui a été réalisée conformément à la législation en vigueur, l'autorité organisatrice de l'enquête a complété l'information du public par des affiches au format A2 (caractères noirs sur fond jaune) en référence à l'arrêté du 24/04/2012.

En conséquence, je relève que les vecteurs d'informations mis en place par l'autorité organisatrice de cette enquête publique ont été suffisant pour permettre au public de prendre connaissance du déroulement de l'enquête et des modalités de participation.

2.2 Participation du public :

Durant la période de cette enquête, j'ai reçu au cours des 3 permanences 5 personnes et 4 observations au total ont été déposées par l'intermédiaire des modes de contributions suivants :

2 observations enregistrées dans le registre papier et une lettre

1 courriel transmis sur l'adresse électronique de la Communauté de Communes de l'Outre Forêt.

Parmi les différentes modalités de participations mises à disposition se sont les échanges directs avec le commissaire enquêteur lors des permanences qui ont été privilégiées par le public.

Conclusions partielles :

L'enquête s'est déroulée dans un climat serein et sans aucun incident. Les échanges entre les intervenants et le commissaire enquêteur ont toujours été courtois. Les permanences ont été l'occasion pour les habitants et propriétaires de biens d'exposer leurs inquiétudes sur divers aspects du dossier mis à l'enquête.

2.3 Dossier mis à l'enquête publique :

Le dossier d'enquête portant sur le projet de modification N° 5 du PLUi comporte toutes les pièces mentionnées à l'article R.123-1 et suivants du code de l'environnement et l'article L.153-41 du code de l'urbanisme. Il a été mis à disposition du public en version papier aux heures d'ouvertures de la Communauté de Communes et de la Mairie ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes.

Les différentes pièces du dossier d'enquête offrent une lecture aisée permettant de bien comprendre les objectifs et les enjeux du projet de modification du PLUi

Conclusions partielles :

Le dossier soumis à l'enquête reflète bien les orientations générales retenues par la Communauté de Communes en ce qui concerne un besoin avéré pour permettre le développement et la pérennité d'une exploitation agricole sur la commune de Reimerswiller (commune associée de Betschdorf) Une OAP a été créée pour préciser les incidences sur l'environnement et garantir une intégration paysagère permettant de créer de l'habitat pour toutes les espèces d'oiseaux.

3. Conclusion globale :

Cette modification du PLUi permettra de créer une nouvelle zone AC qui correspond à un besoin pour permettre le développement et la pérennité d'une exploitation agricole dans la commune de Reimerswiller commune associée de Betschdorf. L'intégration paysagère stipuler dans l'AOP et en phase avec les besoins de protections des oiseaux et autres petits animaux.

Ainsi, mon analyse qui s'est appuyé sur tous les éléments nécessaires à la conduite de cette enquête, m'amènent à émettre un

AVIS FAVORABLE

au projet de révision N°5 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de l'Outre Forêt.

La Petite Pierre le 06/01/2023

Le commissaire enquêteur

Dominique Guntz

A blue ink signature, appearing to be 'DG', written in a cursive style.